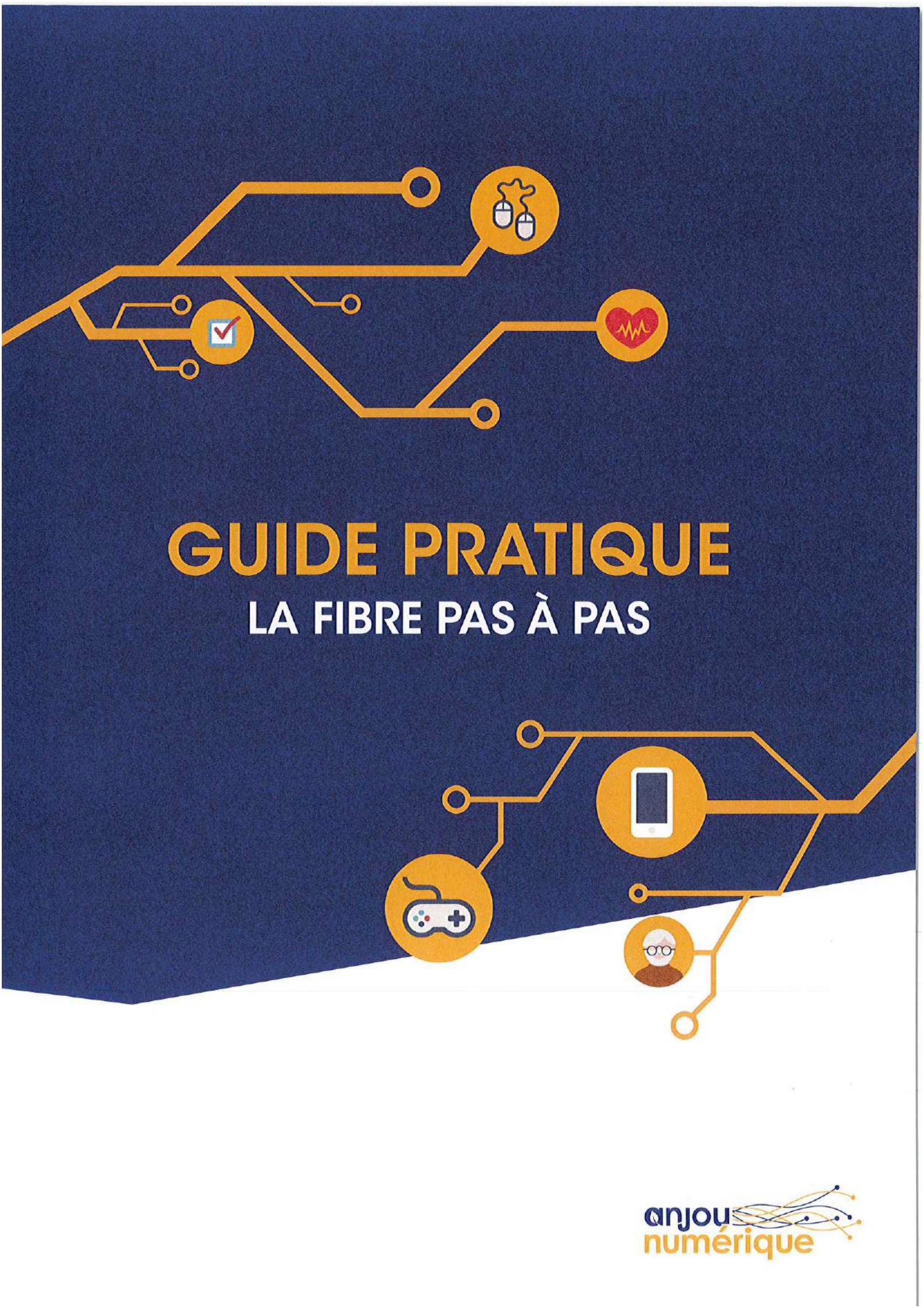




GUIDE PRATIQUE

LA FIBRE PAS À PAS

COMMENT SAVOIR SI JE PEUX BÉNÉFICIER DE LA FIBRE OPTIQUE ?

Pour savoir si votre adresse peut d'ores et déjà bénéficier de la fibre et souscrire un abonnement, vous devez tester votre éligibilité auprès d'Anjou Fibre, en charge de la construction, de l'exploitation et de la commercialisation du réseau.

01

Se rendre sur le site internet :
www.anjou-fibre.fr

02

Sur la page d'accueil dans la fenêtre au centre « Êtes-vous raccordable à la fibre ? » choisir « Vous êtes un particulier »

03

Renseigner son adresse postale

ATTENTION : Si votre Mairie vous a récemment attribué une nouvelle adresse, ce changement peut ne pas être immédiatement pris en compte par Anjou Fibre et les opérateurs. Le cas échéant, testez votre éligibilité avec votre ancienne adresse ou signalez l'anomalie comme indiqué ci-dessous.

Trois cas de figure sont possibles :

Votre adresse est repérée par une épingle ● ou ● :

La phase de déploiement sur la voie publique est terminée et l'adresse est **éligible** ou le sera très prochainement. Si vous souhaitez en bénéficier, il reste à réaliser le raccordement, entre le réseau construit par Anjou Fibre et l'intérieur de votre habitation (voir paragraphe ci-contre).

Votre adresse est repérée par une épingle ● ou ● :

Vous devez patienter, **les travaux ou les études sont encore en cours** en domaine public. Vous pouvez consulter régulièrement la carte, mise à jour chaque semaine.

Votre adresse n'apparaît pas, est erronée ou mal localisée.

Si toutes les adresses voisines sont éligibles (● ou ●) : vous devez signaler l'anomalie en contactant notre plateforme au :

0 801 870 009 Service & appel gratuits

Si les adresses voisines ne sont pas encore éligibles (épingle ● ou ●) :

vous devez consulter régulièrement le site d'Anjou Fibre (www.anjou-fibre.fr), jusqu'à ce que le secteur soit éligible, puis contacter notre plateforme.

